

TOURNOIS DE JUDO NE-WAZA À TITRE EXPÉRIMENTAL

1 - DÉFINITION

Le ne-waza (travail au sol) est une des composantes importantes du judo-jujitsu. La richesse du patrimoine technique dans ce domaine est à la hauteur de sa grande efficacité et de sa valeur éducative.

La mise en place de tournois spécifiques de ne-waza ambitionne de redynamiser ce secteur à partir d'une réglementation propre permettant à des pratiquants de tous âges de travailler en toute sécurité.

Plusieurs formules d'organisation et d'arbitrage peuvent être utilisées.

Objectifs recherchés :

- Encourager la participation du plus grand nombre en adaptant les calendriers et les formules aux réalités du terrain
- Encourager les initiatives de clubs pour l'organisation de ces manifestations
- Privilégier la sécurité des pratiquants et la convivialité
- Arbitrage et encadrement administratif limités aux besoins
- Règlement adapté, qui privilégie les comportements offensifs, la mobilité au sol, l'expression d'un large éventail de techniques et de nombreux comportements tactiques.

2 - SEXE : Féminin et Masculin (activité non mixte)

3 - TENUE DES COMBATTANTS

Ils porteront un judogi blanc (veste et pantalon), propre conforme aux normes précisées dans le code sportif de la FFJDA.

Un judogi bleu (veste et pantalon) sera toléré.

Le 1^{er} combattant appelé, portera une ceinture rouge

Les protections souples (exclusivement) sont autorisées.

4 - GRADES – LICENCE – PASSEPORT – CERTIFICAT MÉDICAL

– Ceinture verte minimum.

– Deux années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours

– Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée).

– Certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

5 - ARBITRAGE DES COMBATS

Un arbitre sur la surface assure l'arbitrage du combat

Un juge installé à la table de contrôle assure le suivi des scores en fonction des indications de l'arbitre.

6 - TABLE ET INSTRUMENTS DE CONTROLE

2 commissaires sportifs minimum par table pour assurer le suivi des combats

Pour le 1^{er} : tableau, feuille de match et chronomètre

Pour le 2^e : tableau de marque manuel et/ou électronique

7 - SURFACE DE COMBAT : 6 m 6 6 m minimum

8 - DÉROULEMENT DU COMBAT

Après le salut traditionnel debout, le combat commencera debout ou à genou et se terminera par l'abandon d'un des combattants ou à l'issue du temps réglementaire prévu par les règles techniques.

Si à la fin du temps réglementaire, les deux combattants sont à égalité de points et d'avantages, le combat se poursuivra selon le principe de l'avantage décisif.

La durée de la prolongation est égale au temps de combat initial. En cas de nouvelle égalité, la décision sera attribuée par l'arbitre.

9 - TEMPS DE COMBAT PAR CATÉGORIES D'AGES

Catégories	Temps de combat en minutes
Cadets/Cadettes	4
Juniors et seniors M/F	6
Seniors de 36 à 45 ans M/F	5
Seniors de 46 à 55 ans M/F	5
Seniors plus de 55 ans	5

10 - NIVEAUX DE GRADES

Les combattants seront de préférence répartis par niveau de grade :

- Verte
- Bleues, Marrons et Noires

11 - CATÉGORIES DE POIDS

Les combattants seront de préférence répartis par catégories de poids.

Juniors et Seniors masculins : – 60 kg ; – 66 kg ; – 73 kg ; – 81 kg ; – 90 kg ; – 100 kg ; + 100 kg

Juniors et Seniors féminins : – 48 kg ; – 52 kg ; – 57 kg ; – 63 kg ; – 70 kg ; – 78 kg ; + 78 kg

Cadets : – 55 kg ; – 60 kg ; – 66 kg ; – 73 kg ; – 81 kg ; – 90 kg ; + 90 kg

Cadettes : – 44 kg ; – 48 kg ; – 52 kg ; – 57 kg ; – 63 kg ; – 70 kg ; + 70 kg

12 - LIMITES D' ACTIONS PAR GRADES ET ÂGES

Seniors vétérans : Le départ (ainsi qu'une éventuelle reprise) du combat préconisés un genou au sol.

13 - BLESSURE D'UN DES COMBATTANTS

- L'arbitre stoppera le combat et demandera l'intervention du médecin qui soignera ou informera de l'importance de la blessure le combattant et l'arbitre. Le médecin pourra décider de la suite à donner pour l'abandon après blessure ou de la reprise du combat.
- L'arbitre respectera la décision du médecin.
- Tous les saignements devront être stoppés et les précautions devront être prises pour éviter le contact avec les saignements.
- Temps maximum d'intervention et de soin pendant un combat : 3 minutes.

14 - DÉCOMPTE DES POINTS

Plusieurs formules peuvent être utilisées.

Valorisation des actions conformément aux règles du Judo au sol (FIJ) ou valorisation des actions conformément aux règles du Jujitsu combat au sol (JJIF), d'autres formules sont autorisées à l'initiative des organisateurs.

Un exemple de formule :

- L'abandon ou cri (sur clé ou étranglement) met fin au combat.

La victoire est immédiatement attribuée.

– Pour chaque action valorisée, l'arbitre indique à la table, avec la main portant la couleur du combattant concerné, le nombre de points attribués.

– Toute projection donne 2 points

– Le combattant debout, qui va au sol avec une jambe prise par l'adversaire se verra sanctionné de 2 points (qu'il aille au sol de façon délibérée ou non...)

– Une projection suivie d'un contrôle immédiat en OSAEWAZA tenue 15 secondes donne 2 points + 3 points

– Tout passage de garde ou renversement, ou retournement suivi d'un contrôle en OSAEWAZA (gesa ou shiho) maintenu au moins 5 secondes donne 2 points si tenu 15 secondes 2 points + 3 points

– Tout contrôle en Osae komi tenu de 5 à 9 secondes 1 point, tenu de 10 à 14 secondes 2 points, tenu 15 secondes 3 points

Les actions suivantes rapportent un avantage :

– Les actions techniques autorisées (Osae komi de moins de 5 secondes, kansetsu waza, shime waza) correctement engagées mais qui n'aboutissent pas à l'abandon de l'adversaire.

15 - TECHNIQUES PROHIBÉES

Actions sanctionnées par SHIDO, Hansokumake : voir règlement judo FFJDA /FIJ

Actions interdites sanctionnées par SHIDO :

– mettre les doigts à l'intérieur des manches de la veste et des jambes du pantalon de l'adversaire

– bloquer intentionnellement le combat

– être passif

– refuser l'affrontement au sol

– avertissement

L'arbitre touche le combattant en lui disant d'évoluer ; en cas de non évolution, 1 SHIDO lui sera attribué.

En cas de faute ayant permis d'avoir un avantage ou une position avantageuse, l'arbitre prononcera MATTE.

Les 2 combattants reprendront le combat dans la position initiale (debout ou à genou).

16 - ÉQUIVALENCE DE POINTS ET PÉNALITÉS

– SHIDO 2 points pour l'adversaire

– 2 SHIDO 4 points pour l'adversaire

– HANSOKUMAKE disqualification

– 3 SHIDO disqualification

– 1 HANSOKUMAKE pour action dangereuse envers l'adversaire ou une attitude contraire à l'esprit interdit la poursuite de la compétition.

17 - SALUT

Le salut traditionnel debout du judo-jujitsu devra être strictement respecté en début et fin de combat.

(Informez l'échelon national de la F.F.J.D.A. de vos initiatives)